

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***14168520***

MONITEUR BELGE

04-09-2014

.GISCH STAATSBAD

TRIBUNAL DE COMMERCE

28 AOUT 2014**NIVELLES**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0478.185.056

Dénomination

(en entier) : **EMAC INVEST**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : chemin Bernard Croix, 12 à 1325 BONLEZ

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : renouvellement mandats et nomination administrateur

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Monsieur Alexandre CRICKX, administrateur délégué.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer des points repris à l'ordre du jour.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Renouvellement des mandats de Monsieur Alexandre CRICKX
- Précision quant aux mandats de Madame Annabelle DEBNICKI

Délibérations

L'Assemblée Générale confirme la nomination de Madame Annabelle DEBNICKI à la fonction d'administrateur à dater du 16 octobre 2013, pour une période de six années. Son mandat sera rémunéré.

L'Assemblée générale décide de renouveler à la fonction d'administrateur pour une période de 6 ans à dater de ce jour, Monsieur Alexandre CRICKX, domicilié chemin Bernard Croix, 12 à 1325 Chaumont-Gistoux, son mandat sera rémunéré.

Le Conseil d'Administration décide de renouveler à la date de ce jour pour une période de six années, aux fonctions de Président et d'Administrateur Délégué, Monsieur Alexandre CRICKX qui accepte.

Le Conseil d'Administration confirme la nomination de Madame Annabelle DEBNICKI à la fonction d'administrateur délégué à dater du 16 octobre 2013. Son mandat aura une durée de six années.

Chaque Administrateur délégué est chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société en ce qui concerne la gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17H00, après lecture et approbation du présent procès-verbal, ensuite de quoi les actionnaires ont apposé leur signature sur ledit procès-verbal.

Alexandre CRICKX
Administrateur délégué

Annabelle DEBNICKI
Administrateur délégué